Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : « Suivre et coordonner » deux clés pour lutter contre le décrochage scolaire en LP

Académie de Nancy-Metz
Lycée Professionnel Sophie Germain
BP 50008
9 Impasse Colbert
57100 THIONVILLE

ZEP : non
Téléphone : 03 82 59 86 86
Fax : 03 82 59 86 89
Mél de l'établissement : ce.0572028@ac-nancy-metz.fr
Adresse du site de l'école ou de l'établissement :
http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/LPSophieGermainThionville/
Coordonnées d'une personne contact : Isabelle Schneider isabelle.kolb@neuf.fr
Classes concernées : 1ère année de BEP
Disciplines concernées : toutes
Date de l'écrit : année scolaire 2006 - 2007

Résumé :
Comment faire face aux difficultés de plus en plus diverses et nombreuses des élèves entrant en BEP ?
Comment parvenir au quotidien à effectuer un suivi régulier et rigoureux pour chacun d'eux ?
Comment l'équipe éducative peut-elle agir collectivement et rapidement face à leurs difficultés ?
De quels outils peut-on se doter pour répondre à ces objectifs sans avoir à réunir systématiquement l'équipe pédagogique ?
Comment être efficace (rapidité et justesse du diagnostic, prise en charge de l'élève concerné) ?
C'est à partir de ce questionnement qu'ont travaillé les équipes pédagogiques du lycée Sophie Germain, pour aboutir à la mise en place d'un outil commun d'évaluation formative, connu, consultable et modifiable par tous (équipe pédagogique, CPE, direction, élèves) et à tout moment.
Des bilans intermédiaires où sont présents les élèves, le professeur principal et, éventuellement d'autres membres de la communauté éducative, sont organisés régulièrement.

Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Heures de vie de classe Individualisation	Difficulté scolaire Vie scolaire Citoyenneté, civisme Comportements de rupture	Indifférent

Ecrit sur l'action

Titre de l'action : « Suivre et coordonner » deux clés pour lutter contre le décrochage scolaire en LP

Académie de Nancy-Metz
Lycée Professionnel Sophie Germain
57100 THIONVILLE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Contexte

Le lycée Sophie Germain a toujours eu bonne réputation : lycée professionnel tranquille où on est heureux d'enseigner. Le bilan fait au cours de l'année scolaire 2005-2006 est loin d'être le même, surtout pour les élèves entrant en première année de BEP : des classes difficiles (peu d'écoute, de l'insolence, des incivilités…), des élèves en difficulté plus nombreux vivant négativement leur orientation en LP, des enseignants découragés de ne pouvoir enseigner leur matière comme ils le voudraient.

Il apparaissait donc indispensable de modifier et d'adapter notre manière d'enseigner et de fonctionner au regard de la population accueillie. Il est ici important de souligner que le mode de recrutement des élèves entrant en BEP a été modifié depuis septembre 2004. Il se fait par informatique (PAM) et a transformé le profil des élèves accueillis.
Aussi nous a-t-il fallu nous interroger sur les divers problèmes que nous rencontrions et essayer de trouver des solutions, de pallier aux déficiences, et d'améliorer notre manière de fonctionner.

Constats par rapport aux élèves

- Les problèmes au sein des classes ne font qu'augmenter au cours de l'année.
- Tous les enseignants rencontrent les mêmes difficultés avec tel élève.
- Certains élèves se sentent « forts » et ont un sentiment d'impunité.
- On ne découvre réellement les problèmes qu'à la première réunion, donc au conseil de classe du premier semestre (en janvier).

Constats par rapport à notre fonctionnement

- Le travail d'équipe est inexistant ou sporadique.
- Le bulletin scolaire se borne à un constat de résultats.
- Il n'y a pas de cohérence, entre les enseignants, dans le traitement des problèmes rencontrés.
- Le temps entre l'observation d'un manque de travail ou d'un dérapage comportemental d'un élève et sa prise en charge, est trop long.
- Les enseignants manquent de disponibilité et de temps commun pour se concerter.

La nécessité de s'adapter pour la prochaine rentrée scolaire s'est imposée et vise à « mieux » aider nos élèves.
La CPE et moi-même avons travaillé plusieurs années en zone d'éducation prioritaire (3 années pour la CPE, 13 années pour moi). Nous avons mis notre expérience au service du

collectif. Il apparaissait indispensable de fonctionner différemment et collectivement (enseignants, administration, élèves). Mais comment faire ? Pour atteindre quels objectifs ? Avec quels outils ? Avec quels modes de travail ?

C'est à partir de ce questionnement que nous avons établi un outil commun de suivi de chaque élève et ce, pour toutes les classes d'élèves entrant dans l'établissement.

Objectif prioritaire

Donner à chaque élève de première année de BEP les moyens de travailler dans des conditions favorisant l'apprentissage.

Objectifs spécifiques

- Cerner rapidement en début d'année les élèves en difficulté et les élèves difficiles.
- Se donner les moyens d'intervenir rapidement.
- Instaurer une communication efficace entre les différents acteurs de l'action (élèves, équipe éducative et équipe de direction).
- Avoir des traces écrites pour visualiser les évolutions.
- Se donner les moyens de communiquer sans avoir à se réunir trop fréquemment.
- Gagner du temps en instaurant des règles communes pour tous les enseignants.

Les étapes de la mise en œuvre

1) Réunir l'équipe éducative, en début d'année et harmoniser nos attentes, avoir les mêmes exigences et se fixer des objectifs communs. Cela peut se faire lors de la journée de prérentrée. *Compte rendu d'une réunion de travail ci-dessous*.

Lundi 5 juin 2006

GROUPE DE TRAVAIL : REPERAGE ET SUIVI DES ELEVES EN DIFFICULTE
PROPOSITIONS EMISES PAR L'EQUIPE EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE :

Mise en place de divers outils de suivi et de repérage d'élèves en difficulté.

- une grille de suivi pour chaque classe (cahier de texte),
- un rapport d'incident (mention des faits conséquents).

Ces outils seront présentés lors de la journée de prérentrée par le Chef d'établissement pour que la procédure soit institutionnalisée dès la rentrée 2006 par toute la communauté scolaire (agents, A.E.D., S.E., enseignants).
Lors de la rentrée scolaire 2006, le professeur principal expliquera la grille de suivi aux élèves ainsi que la notation correspondante et la procédure suivie par tous les professeurs.
Mise en place d'un calendrier sur l'année :

- Réunions pédagogiques avant les vacances de Toussaint d'octobre 2006 (pré-conseil pour chaque classe), animées par le Proviseur ou le Proviseur adjoint, professeur principal et la CPE.
- Réunion hebdomadaire avec le Proviseur ou le Proviseur adjoint et la CPE pour faire un bilan par classe.

Demande d'une assistante sociale et d'une infirmière.

Plage horaire à prévoir dans l'emploi du temps, en priorité, aux élèves de 1ère année BEP et 1ère année BAC PRO, et à étendre aux autres classes si possible : 1 heure de vie de classe par mois.

2) Elaborer les divers outils :

- La grille mensuelle de suivi, incluant des critères simples, connus et négociés avec les élèves, qui sera collée dans le cahier de texte de la classe.
- La fiche d'incident, à remplir par le professeur concerné et à rapporter au bureau de la CPE, qui les centralise.
- L'échelle des sanctions.

3) faire des bilans réguliers :

- Hebdomadaire : par la CPE, et l'équipe administrative pour les élèves en échec ou en difficulté, à partir de la fiche d'incident, qui non seulement présente l'avantage de garder une trace écrite de tout ce qui s'est passé depuis le début de l'année mais également de pouvoir agir vite et efficacement pour mettre en place une aide.
- Mensuel : par le professeur principal et par les élèves, ou plus fréquemment si nécessaire, en heure de vie de classe.

Grâce aux grilles de suivi, nous allons pouvoir visualiser les progrès de chacun, repérer les points faibles et cerner globalement l'attitude face au travail et le comportement au sein de la classe. Puis, nous pourrons attribuer une note, qui déterminera ou non une sanction à appliquer. Mais surtout, la grille va permettre à chaque élève de se fixer un objectif concret et mensuel à atteindre.

Les différents outils

- La grille de suivi du LP Sophie Germain et un exemple (Annexe 1)
- La fiche de suivi personnalisé et un exemple (Annexe 2)
- La fiche de rapport d'incident et un exemple (Annexe 3)
- L'organigramme d'élaboration et de consultation de ces grilles (Annexe 4)

Mode d'emploi de la grille de suivi (Annexe 1)

Elle est collée dans le cahier de texte de la classe.

- Chaque professeur a une colonne pour sa matière.
- Lorsqu'un élève ne respecte pas un des critères mis en place avec l'équipe pédagogique, l'enseignant reporte au regard du nom de l'élève, le (s) « problème(s) » rencontré(s). *L'Annexe 1 comporte un exemple.*
- Si le fait s'avère grave ou répétitif, le chiffre concerné est entouré et la fiche « constat d'incident » est remplie, puis rapportée, le jour même, au bureau de la CPE.
- L'élève débute le mois avec une note de 20 / 20. Chaque chiffre porté sur la grille enlève 2 points, ce qui permet en fin de mois d'attribuer une note.

Les ajustements possibles et nécessaires

- Affiner le mode d'emploi de la grille et faire des rappels réguliers.
- Faire évoluer les critères observables, en fonction des classes, des progrès réalisés et de l'évolution des objectifs qui sont fixés.
- Introduire la valorisation de comportement positif, ou d'un excellent travail.
- Faire apparaître les heures de retenue, en particulier pour éviter les abus.

La fiche de suivi personnalisé (Annexe2)

Le besoin s'est fait ressentir, en cours d'année, d'affiner le suivi de certains élèves mais surtout de les encourager, en leur donnant des indications, heure par heure, sur leur attitude en cours. Cette grille a été utilisée, sur des périodes de courte durée avec certains élèves.

Les effets attendus

- Communication améliorée au sein de l'équipe éducative.
- Amélioration du comportement des élèves.
- Acquisition d'habitudes de travail.
- Cohérence et équité de traitement des élèves d'où une disparition du sentiment d'injustice fréquemment évoqué par les élèves.
- Rapidité dans le traitement des problèmes rencontrés.
- Suivi très pointu de chaque élève, permettant de réaliser un bilan très précis sur les bulletins et surtout avec les parents.

L'expérimentation en cours

Six classes (toutes les premières années de BEP) ont entamé l'année avec la même grille. Rapidement, certains professeurs principaux l'ont également mise en application avec des classes de niveau différent.

L'avis des utilisateurs

Généralités

Les outils sont simples et rapides à utiliser. Les élèves consultent fréquemment la grille de suivi du cahier de texte, et le système fonctionne bien, surtout pour les élèves étant attachés à l'évaluation chiffrée.

Il faut cependant veiller à ce qu'une cohérence perdure dans l'utilisation des outils, et donc faire ponctuellement, dès que le besoin s'en fait sentir, une mise au point entre les membres de l'équipe éducative.

Quand le nombre de rapports d'incident devient élevé, l'élève est convoqué chez le proviseur adjoint et la CPE.

Etude d'une classe :

Evolution des notes : on note une augmentation de 3,5 points sur la moyenne de la classe sur l'année, donc globalement des comportements plus positifs face à l'apprentissage. Mais on ne peut se satisfaire de ce résultat. En effet, si certains augmentent leur note, d'autres sont en baisse, et il est nécessaire de faire du cas par cas, en y étudiant ce qui a, à partir de la fiche de suivi mensuel, été mis en place : fiche de suivi individuel, rencontre(s) avec les parents, entretien avec l'élève…

Etude d'un cas particulier:

Mlle A. débute l'année avec une note de 8/20, termine avec 18/20. On voit une progression presque linéaire tout au long de l'année. A ses dires, la fiche l'a énormément aidée. Elle lui a permis de savoir ce qu'on attendait d'elle. Le suivi quotidien a favorisé son application et a évité un relâchement. L'importance de la « bonne note » a été un facteur déclenchant car au collège ses résultats étaient mauvais. Elle dit même, en fin d'année, que « *l'école, c'est pas si dur que çà* ».

Bien sur, il faut relativiser, tous les élèves ne sont pas « sensibles » aux notes. C'est le cas de M. J., qui est « habitué » à avoir des mauvaises notes. Elles ne le perturbent pas : 00/20 au premier trimestre, 02/20 au deuxième et 09,5/20 au troisième. Une progression certes, mais des résultats qui ne traduisent pas encore une attitude propice à l'apprentissage. Pour J., il nous a fallu mettre en place un suivi personnalisé, pour le valoriser mais aussi pour lui fixer un cadre, heure par heure et avoir, des entretiens individualisés avec lui, le proviseur adjoint, la CPE et le professeur principal. Un suivi à poursuivre l'an prochain pour affiner son projet professionnel et son attitude face au travail scolaire.

Conclusion et perspectives

Le bilan réalisé, pour l'ensemble de l'établissement, s'avère globalement positif.
Mais de nombreux élèves « vivent mal » leur orientation en LP. Aussi, pour l'an prochain, l'équipe éducative a prévu, dès la rentrée de septembre de travailler avec les entrants en BEP, la valorisation de la section en mettant en avant ses atouts au regard du cursus en lycée général, et d'instaurer du lien social (élève/élève, élève/adulte), en mettant en place un projet sur deux jours, à l'extérieur de l'établissement.
Les outils ont été imposés aux élèves. Il serait nécessaire avec les classes les plus difficiles, de composer la grille de suivi mensuel avec elles. En début d'année prochaine, l'équipe éducative prévoit d'amener les élèves à expliciter et à déterminer par eux-mêmes les critères d'observation, sans négocier leur évaluation. Il apparaît également judicieux, de les faire évoluer en cours d'année.
Les errements dus à la mise en place et à une utilisation différente des divers outils proposés aux membres de l'équipe éducative n'auront plus lieu d'être l'an prochain.
Comme on a pu donc le voir ici, la mise en place d'outils ne saurait se suffire à elle-même. Elle est le déclencheur d'une réflexion qui nous amène à l'inscrire dans un processus de prise en compte de chaque élève dans un projet plus vaste et à plus long terme.

Isabelle SCHNEIDER
LP Sophie Germain Thionville
Mai 2007